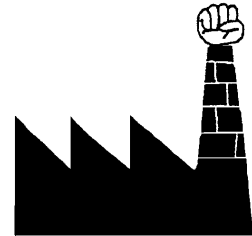


A CONTRE COURANT

syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)

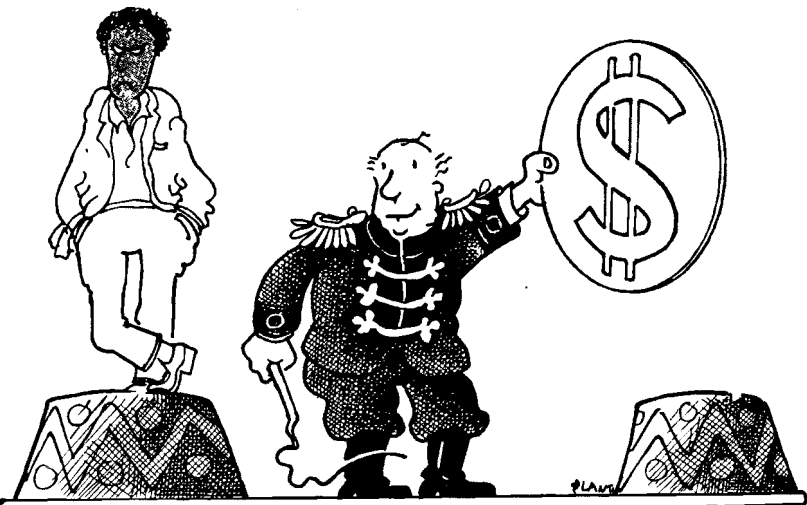


Un autre Brésil est possible ?

Les résultats des élections présidentielles brésiliennes n'ont pas manqué d'éveiller l'intérêt des forces syndicales et politiques anticapitalistes du monde entier. Au premier abord en effet, la victoire de Luiz Inacio da Silva, le candidat du Parti des Travailleurs, peut apparaître comme la concrétisation politique des luttes sociales engagées contre l'exploitation et la domination capitalistes.

Dans quelque pays et à quelque élection que ce soit, la victoire d'un candidat de gauche n'a toutefois jamais garanti la conduite d'une politique de gauche, la victoire d'un candidat étiqueté socialiste la conduite d'une politique socialiste. L'exercice du pouvoir gouvernemental est en effet doublement déterminé: d'une part par la cohérence de ses orientations idéologiques; d'autre part par les rapports de force entre les différentes classes sociales. De ce double point de vue, la victoire de Lula reste marquée à la fois par la forte dérive social-démocrate du Parti des Travailleurs et de son programme électoral ; et surtout par le fardeau de l'endettement que le candidat a accepté d'endosser pour rassurer et se concilier les puissances du Capital (marchés financiers, créanciers intérieurs, propriétaires fonciers, FMI...).

Dès lors, que reste-t-il de l'horizon socialiste pour lequel se sont mobilisés les millions d'électeurs du candidat du Parti des Travailleurs ? A quelles perspectives doivent-ils s'attendre ? Il est aujourd'hui manifeste que Lula n'engagera pas le Brésil sur le voie d'une rupture avec le système capitaliste mondial. Au contraire ! Son programme doit en effet plutôt être compris comme celui



celui d'une modernisation du système capitaliste brésilien : sur la scène extérieure en le rendant plus performant et en déterminant une intégration au système capitaliste international qui lui soit plus profitable (objectif qui se traduit de manière exemplaire par la préférence d'une intégration régionale dans le cadre du Mercosur plutôt que de l'Alena); sur la scène intérieure en atténuant les principaux abcès de contradictions de l'économie et de société brésiliennes : réforme agraire, politique de logement pour résorber en partie les bidonvilles, politique d'urgence sociale.... Dans cette entreprise, le PT a su trouver des appuis parmi la frange réformiste de la bourgeoisie locale, celle qui sait que la modernisation du pays doit passer par un certain nombre de concessions envers les couches les plus défavorisées. Le PT s'est allié avec le Parti Libéral et le colistier de Lula est un riche entrepreneur textile.

Depuis que Porto Alegre est devenu l'anti-Davos, le Brésil du Parti des Travailleurs est souvent présenté comme le laboratoire de cette «autre mondialisation», de cet «autre monde possible» pour lequel militent les courants réformistes du mouvement antimondialisation. La victoire de Lula va permettre de mesurer les avancées sociales que porte le réformisme antilibéral; elle permettra aussi d'en mesurer rapidement les limites.

« Que se vayan todos » Le peuple argentin se soulève

« Le temps des coups de main, des révolutions exécutées par des petites minorités conscientes à la tête des majorités inconscientes, est passé. Là où il s'agit d'une transformation complète de l'organisation de la société, il faut que les masses elle-mêmes y coopèrent, qu'elles aient déjà compris elles mêmes de quoi il s'agit, pourquoi elles interviennent avec leur corps et avec leur vie. »

Friedrich Engels, 1895.

Pour les militants d'Europe occidentale la situation en Argentine, et plus généralement du continent latino-américain, une parenthèse se ferme : les coups d'état fomentés par l'impérialisme américains, les dictatures locales, l'assassinat d'Allende et le règne de Pinochet, marquaient un recul des mouvements révolutionnaires qui avaient été à l'offensive dans les années 1960-1970. Les conséquences de la crise terrible qui ravage l'économie de l'Argentine et qui a d'ores et déjà eu des conséquences sur plusieurs autres pays, le Paraguay, la Bolivie, le Pérou, ouvre une situation nouvelle, **celle où la question de la survie des exploités de ces économies assujetties au FMI, ouvre une période de renaissance des mouvements révolutionnaires.** Il ne faut pas s'y tromper : l'onde de choc qui pousse le Parti des Travailleurs brésilien au pouvoir, indépendamment des gages que sa direction social-démocratisée donne à l'impérialisme, participe bien de ce mouvement des peuples. C'est à ce moment précis de la situation politique qu'est publié le livre de François Chesnais (rédacteur en chef de la revue Carré Rouge) et Jean Philippe Divès (responsable d'un courant de la LCR) : nous ne saurions que le recommander à nos lecteurs, tant leur analyse de la situation de l'Argentine, apporte beaucoup. [En juillet dernier, ACC a déjà parlé de cet ouvrage intitulé "**Que se vayan todos !, qu'ils s'en aillent tous !**", paru aux éditions Nautilus. NDLR D'ACC]

La crise actuelle est davantage qu'une simple crise de représentation politique, comme nous en connaissons une en France : c'est toute la classe politique qui est rejetée par la population, ceci s'exprimant dans le slogan des manifestations de masse, « *qu'ils s'en aillent tous* » (« *que se vayan todos !* »). L'ensemble des formules gouvernementales qui ont été tentées depuis le début de la crise ont marqué l'incapacité de répondre aux besoins élémentaires de la population, tout en préservant les accords avec le FMI. La déroute économique conduit les masses à mettre en place des organisations spécifiques chargées de gérer les questions de ravitaillement, d'alimentation, de transports... ce faisant, les chômeurs, les ménagères et les travailleurs actifs sont amenés, en répondant à des problèmes très concrets de survie, à poser l'ensemble des questions politiques : **comment**

se débarrasser de la vieille classe politique et reconstruire la société?

Le péronisme avait une place particulière dans l'histoire de ce pays : ce type de bonapartisme avait de profondes racines populaires, notamment à travers les centrales syndicales, la CGT notamment et l'ensemble des institutions, mutuelles de protection sociale qui irriguaient le corps social. Sur ce point précis, le PCA et la social-démocratie argentine, ont joué un rôle particulièrement nocif dans l'adoubement de ce bonapartisme... Ils en ont toujours été la béquille ouvrière ; aujourd'hui la population ne les considère pas comme une alternative possible. Aujourd'hui les héritiers corrompus du péronisme sont dans l'incapacité de reprendre l'initiative, tant les exigences de l'impérialisme et la dette, ne peuvent ménager au régime sa base populaire ; ce sont des événements de nature révolutionnaire qui se déploient dans tout le pays. A travers les Piqueteros, les Assemblées Populaire de ville ou de région, il s'agit d'une radicalisation politique des secteurs frappés par la crise. La difficulté à trouver des solutions politiques d'ensemble tient cependant au fait que les travailleurs actifs craignent de perdre leur emploi, et que l'ensemble des organisations syndicales représentatives sont profondément marquées par le type d'intégration à l'Etat organisé par le péronisme. Il est exclu que les centrales syndicales, compte tenu de leur histoire propre, prennent la tête d'un tel mouvement.

Sur l'analyse historique du péronisme et l'histoire de l'Argentine depuis 1914, nous laissons nos lecteurs se référer au livre : ils y trouveront une analyse et une caractérisation très fine du péronisme. La question de la solution politique nous semble plus urgente à aborder dans le cadre d'un court article. **Le mouvement en cours manque d'une expression politique organisée, c'est à dire d'un cadre de regroupement large, permanent et démocratique, pour les hommes et les femmes qui se portent à la tête de ces luttes.** Bref un parti des travailleurs permettant aux masses qui s'engagent « *en ce lieu où se règlent leurs propres destinées* », pour reprendre la formule de Trotsky sur la Révolution russe, de faire leur expérience politique et d'avancer dans la voie de la résolution de la question de l'Etat, de dégager une solution anti-capitaliste. Les organisations traditionnelles, parti radical, PS,

PC, désertent et refusent de sortir du champ institutionnel. On ne trouve dans les Piqueteros et Assemblées populaires que les courants issus de la tradition trotskyste et maoïste. Si ces militants sont les seuls à être capables d'être dans les mouvements populaires et de faire bénéficier ceux-ci de leur expérience, leur conception propre du parti d'avant-garde, les décale par rapport aux besoins du mouvement lui-même. Soit les différents groupes s'affrontent entre eux devant les Assemblées populaires, dans cette chère tradition de tribu gauchoise que nous connaissons bien en France (LCR, LO, PT...), soit ils font de la surenchère sur les cahiers de revendication ou sur la perspective de la prise du pouvoir, à un stade où visiblement le mouvement ouvrier est loin de la prise du pouvoir, soit ils combinent les deux éléments... François Chesnais a raison d'écrire que la résolution de la contradiction entre ce mouvement révolutionnaire naissant et les organisations politiques d'extrême gauche qui sont incapables de s'élever à la hauteur de l'enjeu historique, sera résolu par la compréhension profonde de ce que signifie ce mouvement des « *cortes* », en russe cela se traduisait en 1905 par le terme « *soviet* » :

« Il faut espérer que des militants et des courants, notamment ceux qui se sont formés dans la tradition trotskiste, et plus généralement marxiste, sauront mettre leur expérience et leur capacité au service de l'auto-organisation, se montreront capables d'apprendre de l'expérience de ses protagonistes et pourront ainsi fusionner avec eux dans une force politique nouvelle, adaptée aux exigences d'un processus qui est lui aussi très largement nouveau. » (page 224)

Certes la France n'est pas l'Argentine, l'ampleur de la crise du capitalisme en France ne prend bien évidemment pas les formes extrêmes qu'elle prend dans une économie compradore étranglée par les Etats Unis, mais la situation des organisations de tradition marxiste, en dehors du PC et du PS, est cependant bien similaire. Il faudra lever bien des obstacles pour parvenir à cette construction politique démocratique et anticapitaliste, dont nous avons besoin en France comme en Argentine.

Robert Duguet

Des lecteurs d'ACC nous signalent que L'IUFM d'Auvergne et le Rectorat devaient organiser les 21, 22 et 23 octobre, en partenariat avec l'Institut Théologique, une formation d'enseignants du public et du privé sous contrat sur "*l'enseignement du fait religieux à l'école*"...

Une atteinte, parmi d'autres, aux principes élémentaires de la laïcité. Une raison de plus pour publier un texte paru dans les cahiers rationalistes n° 560 (septembre-octobre 2002) et consacré à une analyse de dérives du système éducatif que Régis Debray a encouragé dans un rapport récent.

Est-ce à l'école laïque de valoriser « le religieux » ?

Observations critiques sur le rapport Debray

Les lecteurs des Cahiers rationalistes ont pu lire, dans le numéro précédent, une interview de Jean-Pierre Vernant consacrée au rapport Debray sur l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque.

L'Union rationaliste souhaite non seulement prolonger le débat, mais réunir les éléments d'information disponibles sur les pratiques actuelles, leurs déficiences et leurs dérives, et les opinions sur les actions nécessaires.

Par exemple, une information critique serait opportune sur la façon de présenter la Bible comme "texte fondateur" dans les manuels de français de classe de sixième et les religions dans les manuels d'histoire des classes de sixième et de seconde, sur le traitement parfois réservé à la question sur "religion et culture en Europe au XIX^{ème} siècle" qui se trouve au programme du CAPES et de l'agrégation d'histoire en 2002 et 2003, sur la préparation et la réalisation du treizième festival international de géographie de Saint-Dié (octobre 2002) dont le sujet est "religions et géographie" (et le sous-titre : "ces croyances, représentations et valeurs qui modèlent le monde"), et sur l'organisation en 2002-2003 de stages dans les IUFM pour la formation des formateurs sur les faits religieux et la laïcité. Votre expérience personnelle et celle de vos proches peuvent être précieuses.

Une meilleure connaissance des religions dans le premier et le second degré: qui pourrait aujourd'hui s'en plaindre, dès lors que sont distingués prosélytisme et information ? Mais cette question qui sous-tend le rapport Debray sur "*L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*"⁽¹⁾ (mars 2002) est faussement naïve. Il est parfaitement possible, sous couvert d'une présentation objective, d'accompagner la présentation de "faits religieux" convenablement choisis d'un jugement de valeur positif et bienveillant, non pas certes envers telle confession présentée comme la seule vraie, ce qui serait aujourd'hui insupportable,

mais envers la posture religieuse comme telle. Qu'importe la croyance, ce qui est beau, émouvant, normal, humain en somme, serait de croire. C'est précisément dans ce sens, celui d'une réhabilitation du religieux sous couvert d'éclairage historique des religions, que vont un certain nombre de manuels scolaires récents: typique est de ce point de vue le traitement de la Bible comme texte fondateur dans certains manuels actuels de 6^{ème} (français), aux commentaires et aux guides de lecture fort proches de ceux d'un livre d'histoire sainte.

Régis Debray n'ignore pas cette tendance (qu'il signale incidemment p. 36) mais propose, sans prendre la précaution d'une évaluation préalable des productions éditoriales et des pratiques scolaires actuelles (p. 47), de surenchérir sur les "*nouvelles et excellentes orientations des programmes d'histoire et de français (6^{ème}, 5^{ème}, 2^{de}, 1^{ère})*" (maître d'œuvre: Luc Ferry - p. 21) pour "atteindre la "masse critique" en matière d'enseignement du "fait religieux". Il préconise un dispositif nouveau de formation initiale et continue (notamment un module obligatoire de "10h minimum" en IUFM) visant à "désinhiber" les enseignants, c'est-à-dire à les convaincre de l'égalité dignité

des croyances religieuses et du savoir profane dans la culture à transmettre: "*Traditions religieuses et avenir des humanités sont embarqués sur le même bateau*" (p. 16). Quel regard critique sur la part d'ombre de cette tradition ? Sur ce qu'elle véhicule de soumission des pensées à l'autorité, des hommes à leurs maîtres, des femmes au pouvoir masculin ? Tout ce qui appelle, non à l'incroyance (ce qui n'est assurément pas le problème de l'école laïque) mais à la réflexion critique à l'égard des discours religieux, de leurs injonctions et de leurs interdits, des ségrégations et des violences qu'ils ont pu et peuvent encore entraîner, est gommé dans cette approche consensuelle. "*L'enseignement du religieux n'est pas un enseignement religieux*", plaide Régis Debray (p. 23). Il a raison, dans la mesure où le premier ne se donne pas comme but de convaincre de la supériorité d'une confession sur les autres. Mais il a tort, pour autant qu'il vise à convaincre que toutes les religions sont non seulement connaissables, mais respectables. Ce jugement de valeur, qui va au-devant des souhaits des Églises actuelles, pour qui il représente un moindre mal, est étranger à la visée scientifique proclamée et tue l'approche critique⁽²⁾. Et pourtant, comme le confirme la liste des thèmes d'études proposés au collège ou au lycée (p. 49), ce qui fâche, ou simplement ce qui gêne, se trouve ici systématiquement écarté, l'élève étant tout bonnement invité à "*examiner l'apport des différentes religions à l'instauration symbolique de l'humanité*" (p. 28). Pour qu'aucune ambiguïté ne subsiste, les facultés d'État de théologie catholique et protestante de Strasbourg sont données en modèle (*id*). Le rapport de Régis Debray - et l'actuel ministre de l'Éducation nationale, pour autant qu'il compte le mettre désormais en application - donnent ainsi aux clergés et aux institutions religieuses sur le territoire national un label de respectabilité inespéré, et, d'un point de vue laïque, injustifiable. De cette encombrante laïcité, Régis Debray doit certes tenir compte dans l'intitulé de son module de formation en IUFM ("*Philosophie de la laïcité et enseignement du fait religieux*"). Mais elle disparaît significativement de l'instance ministérielle

Ce qui a changé à la rentrée



(dessin paru dans "Une minute de Silence"; disponible en kiosque)

préconisée (une "cellule de recherche éducation/société/religion") comme du futur Institut européen en sciences des religions (p. 50-58).

La croyance, attribut de la nature humaine ou fait social construit ?

On ne saurait se satisfaire d'un "on a échappé au pire" - c'est-à-dire à l'introduction d'un enseignement spécifique dit d'histoire des religions, réclamé par certains depuis une quinzaine d'années, voie ouverte à l'introduction de "témoins" de diverses confessions devant un public scolaire. Pour deux raisons. D'une part, ce recours aux croyants pour "venir parler" de leur foi aux élèves est dans la logique du processus de réhabilitation en cours - et se pratique même déjà ici ou là dans un cadre scolaire "laïque"⁽³⁾ Combien de temps tiendra le garde-fou ?

D'autre part, les propositions de Régis Debray, malgré leur prétention à la scientificité, s'appuient sur un vieux postulat scientifiquement indémontrable, et qui paraît d'un point de vue historique extrêmement discutable: celui selon lequel la croyance en une transcendance - Dieu personnel ou non, un ou multiple - serait un *invariant* de l'humanité. L'homme, en son essence "*animal religieux*" : Régis Debray développe cette thèse depuis au moins vingt ans (*Critique de la raison politique*, 1981) et fait d'elle le fil conducteur de son récent *Dieu, un itinéraire*, 2001, ouvrage à l'origine de la mission à lui confiée par Jack Lang, comme le souligne l'ex-ministre préfaçant ce *Rapport*⁽⁴⁾. Dans cette conception, la sécularisation des sociétés - en particulier celles de l'Europe moderne, ce puissant mouvement pluriséculaire qui a réussi non sans mal sur une portion de la planète à faire de la religion dans l'ensemble "une affaire privée" - ne serait qu'un épiphénomène. Régis Debray, sa lorgnette à l'oeil, aperçoit même, au-delà des apparences contraires (la montée de l'indifférence religieuse en Europe, que ne compensent pas, loin de là, les nouveaux mouvements religieux, et qui en France tourne à la déroute pour l'Église catholique⁽⁵⁾), "*le réenchantement du monde [qui] va déjà bon train*" (*Dieu, un itinéraire*, p. 313). Il serait vain, à l'en croire, de vouloir s'opposer à ce mouvement anthropologiquement inéluctable, qui le conduit à écrire avec la virtuosité verbale qu'il affectionne: "*Tournent les idoles, mais l'axe du manège, l'incurable*

croyant, reste toujours disponible pour un nouveau tour de foi" (*id.*, p. 351). Des "incurables croyants", les élèves de l'enseignement public ? A jamais voués à ces "*crédulités collectives*" (*id.*, p.347) que l'humanité actuelle à ses yeux reformule sans s'en déprendre ? Cette conception a l'avantage, pour l'intellectuel de pouvoir que veut être ici Régis Debray, d'occulter précisément la responsabilité des pouvoirs - religieux, sociaux, politiques - dans la fabrication des croyances (religieuses, sociales, politiques) qui légitiment ces pouvoirs et leur permettent de se perpétuer. La scientificité dont Debray se réclame apparaît bien plutôt comme le masque commode de l'apprentissage scolaire du plus banal des conformismes.

Inculture religieuse et inculture laïque

L'inculture religieuse des jeunes en France aujourd'hui est certainement à déplorer, comme toute autre inculture. La connaissance du passé religieux de l'humanité et de sa réalité présente n'a évidemment pas à être exclue des programmes scolaires où elle figure déjà (qui le propose, d'ailleurs ?). L'inculture en ce domaine (qu'elle touche le Dieu de la Bible, celui du Coran ou l'Athéna des Grecs) rend opaques bien des oeuvres littéraires ou artistiques, on l'accordera sans peine. Mais elle est loin d'être la seule "inculture" aujourd'hui manifeste dans une vaste partie de la jeunesse scolarisée. On ne voit pas au nom de quoi l'"inculture scientifique" ou l'"inculture artistique" (exemples non limitatifs) mériteraient moins l'attention

l'histoire des arts (deux disciplines éminemment transversales, et largement absentes dans le secondaire aujourd'hui) pouvaient attendre, tandis qu'il convenait d'accorder priorité, horaires et moyens à la lutte contre le fléau de "l'inculture religieuse" ?

Mais il est une inculture dont Régis Debray aurait dû se préoccuper au plus haut point, du point de vue laïque qu'il affirme être le sien: c'est ce qu'on pourrait appeler *l'inculture laïque* des jeunes. Il ne s'agit pas seulement de la connaissance scolaire des lois françaises de 1882 et 1905. L'esprit de libre examen, l'indépendance critique de la pensée face aux dogmes (dogmes d'Églises et dogmes d'État) ne sont pas seulement des valeurs à saluer: ce sont des conquêtes de l'humanité, des produits de son histoire, et leur mise en pratique effective dans un cadre scolaire est d'autant plus malaisée qu'on ignore davantage de cette histoire. Pour comprendre le monde et être capable de s'y orienter aussi librement que possible, il faut certes connaître Moïse, Bouddha, Jésus, Mahomet et un certain nombre d'autres. Mais combien de jeunes, à l'issue de leur scolarité, disposent-ils de points de repères solides concernant l'histoire des résistances individuelles et des luttes collectives menées pour la liberté de pensée, d'expression, d'organisation, en Europe et ailleurs, par des hommes et des femmes qui, tout autant que les fondateurs de religion, ont leur place dans la mémoire scolaire actuelle ? Combien, filles et garçons des collèges et lycées d'aujourd'hui, ont-ils entendu parler des principales figures

historiques féminines (et masculines) de la rébellion contre la domination masculine, et contre la dévalorisation religieuse de la femme qui a tant fait pour la légitimer ? Et puisque le principe de laïcité implique un traitement égal des croyants et des incroyants, demandons-nous quelle place est faite dans les programmes scolaires actuels à ce "fait religieux", bien particulier, mais fondamental pour expliquer nos libertés conquises d'Européens face au religieux: l'histoire de l'incroyance ? Au nom de quoi en effet, alors que plus d'un jeune Français sur trois (18-24 ans) se dit aujourd'hui "sans religion"⁽⁶⁾, l'inventeur du mot "agnostique" (*agnostic*, puisqu'il était anglais), le biologiste Thomas Huxley, ami et courageux vulgarisateur de Darwin, n'aurait-il pas droit à figurer dans la culture scolaire de notre temps à l'instar du patriarche Abraham et de sa descendance ?⁽⁷⁾



des pouvoirs publics. L'"attente des Français" a ici bon dos. Quel sondage a suggéré - et surtout, quel débat national a conclu - que l'histoire des sciences et

Combattre les intégrismes à l'école, c'est d'abord détruire les ghettos scolaires

Craignons, dit en substance Régis Debray, que l'intégrisme religieux ne gagne en audience chez les jeunes si l'école ne les en prémunit pas en les habituant à traiter "le religieux" de manière comparative (p. 27). L'auteur oublie ici que les plus exposés aux séductions du fanatisme (c'est évidemment l'intégrisme islamiste qui est ici avant tout visé) sont précisément ceux que scolarisent ces établissements ghettos oubliés de tous - sauf lorsque tel acte de violence les ramène au-devant de l'actualité. Le quotidien scolaire pour la plupart de ces jeunes, immigrés ou non, musulmans, chrétiens ou indifférents, est avant tout marqué par une effrayante asphyxie culturelle qui leur rend très difficile l'acquisition d'une réelle rationalité critique, qui plus est à l'encontre d'une autorité de leur propre religion. Dans les conditions d'enseignement qui leur sont faites, l'"illettrisme" de certains élèves et les faibles compétences de lecteurs de beaucoup d'autres font dramatiquement obstacle à l'acquisition des outils verbaux et cognitifs qui leur seraient indispensables pour exercer leur jugement de façon réellement indépendante - surtout en matière de religion, où la pression familiale et communautaire est parfois si forte. Dans ces quartiers peu à peu laissés par l'État à l'abandon, "la mise en place de l'école désémancipatrice" (André Tosel⁽⁸⁾) est en marche. Comment s'étonner qu'elle nourrisse, ici l'intégrisme musulman, là une lepenisation de jeunes esprits séduits par les solutions d'extrême droite ? Ce ne sont pas des cours sur le "fait religieux" qui feront obstacle à cette mise en tutelle de la pensée, mais une transformation complète des conditions d'enseignement permettant enfin à ces jeunes de se libérer des sujétions intellectuelles dans lesquelles ils sont aujourd'hui maintenus.

Cela fait longtemps que les autorités de l'État donnent aux enseignants des établissements les plus "défavorisés" la consigne (implicite, mais combien évidente !) : "Pacifiez d'abord". L'idée que la religion peut aider à la pacification de la jeunesse populaire a été plusieurs fois mise en avant ces dernières années, surtout par les promoteurs d'un "islam à la française" bénéficiant d'une reconnaissance de l'État. C'est un avatar de la vieille maxime selon laquelle "Il faut une religion pour le peuple", qui légitima jadis en France l'instruction religieuse à l'école publique⁽⁹⁾. Le rapport Debray, par son refus de poser le problème incontournable de l'inégalité sociale dans l'accès à la rationalité criti-

que, par son "indifférence aux différences" qui, on le sait, ne fait qu'accentuer les différences, s'inscrit dans cette logique antidémocratique en lui donnant la caution universitaire qui lui manquait jusqu'alors. Ses convergences sont par ailleurs manifestes avec les efforts déployés ailleurs en Europe pour restructurer, avec le soutien des gouvernements, un enseignement religieux partout en crise, qu'il soit confessionnel (Allemagne, Italie, Espagne, Belgique...) ou "interconfessionnel" (Grande-Bretagne). Publié dans les dernières semaines d'existence du gouvernement Jospin, ce rapport n'a guère suscité alors le débat critique qui s'impose. Mais peut-être n'est-il pas trop tard ?

Benôit Mély.

Enseignant en collège de type ZEP (banlieue parisienne), doctorant en histoire de l'éducation.

1. Régis Debray, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, préface de Jack Lang, éd. Odile Jacob, 2002.
2. Il n'est pas inutile de rappeler que la démarche de Renan, fondatrice en matière de science des religions, visait à l'inverse à une désacralisation d'ensemble des faits religieux (au pluriel) pour les analyser comme des faits purement profanes: "Proclamons-le hardiment: les études critiques relatives aux origines du christianisme ne diront leur dernier mot que quand elles seront cultivées dans un esprit purement laïque et profane, selon la méthode des hellénistes, des arabisants, des sanscritistes, gens étrangers à toute théologie, qui ne songent ni à édifier ni à scandaliser, ni à défendre les dogmes ni à les renverser. (Préface à la 13^e édition de *La vie de Jésus*, 1867).
3. Témoignage d'un enseignant de lycée lu à l'émission *Alter Ego* (France Inter) où Régis Debray était invité (mai 2002) : "J'ai longtemps enseigné l'histoire au collège dans l'enseignement public, animé de nombreux stages destinés notamment aux textes fondateurs. Je fais venir sans complexes un surveillant musulman, un prêtre catholique, un pasteur, ou s'ils ne sont pas disponibles, je prends conseil auprès d'eux. Je précise que je suis athée" *Commentaire de la présentatrice lisant ces lignes*: "C'est bien, non?" Réponse de Régis Debray : "Oui, je comprends cette attitude, mais je ne la préconise pas, si vous voulez" *La seule réponse admissible d'un point de vue laïque, est-il besoin de le dire, aurait été une condamnation complète de ce recours à des "témoins" prosélytes par profession.*
4. La recherche d'une transcendance divine serait une "constante anthropologique" (*Critique de la raison politique*, Gallimard, 1981, p. 18) en raison de ce que Debray appelle l'"incomplétude" de l'être humain livré à lui-même. L'expression "animal religieux" est employée dans "Dieu, un itinéraire" (Odile Jacob, 2001).
5. Toutes les enquêtes portant sur les pratiques religieuses comme sur les

croyances en France et en Europe attestent de façon convergente cette "érosion des croyances (qui) durant les dernières décennies s'est accélérée à un rythme tel qu'elle est devenue observable par des enquêtes d'opinion à des intervalles rapprochés" (Mattei Dogan, "Le déclin des croyances religieuses en Europe occidentale", *Revue Internationale des Sciences sociales*, n° 15, septembre 1995, p.461).

6. 36 % des Français de 18-24 ans se déclaraient sans religion en 1994, pour 15,5 % en 1986 (ensemble des Français: 23 % en 1994); enquête CSA pour *L'Actualité religieuse dans le monde*, mai 1994. Parmi les 18-24 ans, 2 % assistaient à une messe catholique chaque semaine en 1990 (10 % dans la population totale) (*Enquête European Values Survey*, 1990). Moins de la moitié des jeunes Français est désormais catéchisée (44 % en 1994, ce dernier chiffre est celui fourni par l'Église catholique).

7. À la fin du XIX^{ème} siècle des propositions furent émises, en France et en Italie, pour l'introduction dans l'enseignement secondaire et même primaire de cours d'histoire des religions. Il s'agissait alors de prendre appui sur les acquis de la recherche historique pour démystifier les prétentions du catholicisme à la validité suprahistorique de la Révélation. Au congrès de la Ligue de l'Enseignement de 1901, le logicien Goblot proposa que l'histoire des religions remplace les "devoirs envers Dieu" maintenus depuis Jules Ferry dans le programme de morale à l'école primaire. Malgré les apparences, les propositions Debray se placent dans une dynamique inverse: dans la mesure où elles postulent l'universalité planétaire d'un "fait religieux" et réduisent la non-croyance à l'état de curiosité marginale (alors que, selon une estimation de Georges Minois dans son *Histoire de l'Athéisme* (Fayard, p. 15), "plus d'un homme sur cinq est aujourd'hui athée dans le monde"), elles visent à convaincre les élèves, non pas que les croyances et les institutions religieuses sont toutes des objets d'étude relevant des méthodes d'analyse des sciences humaines, mais plutôt qu'elles attestent toutes, dans leur diversité même, d'un prétendu besoin de croire, naturel à l'homme. Ce qui n'est pas du tout la même chose.

8. André Tosel, "Vers l'école désémancipatrice", *La Pensée*, n° 318, avril-juin 1999, p. 127-132.

9. Victor Cousin, l'inspirateur idéologique de la loi Guizot de 1833 sur l'instruction primaire, voyait en la religion et la philosophie "deux immortelles sœurs" destinées à coopérer dans le cadre scolaire pour inculquer aux masses la sainte soumission à l'autorité. Est-on très loin des attendus de Régis Debray (première partie de son rapport) si ouverts à l'idée selon laquelle "l'universalité du sacré avec ses interdits et ses permissions [permet de disposer] d'un fond de valeurs fédératrices, pour relayer en amont l'éducation civique et tempérer l'éclatement des repères" (p. 14) ?

Lettre ouverte au Ministre de l'Education Nationale et au Recteur de l'Académie de Clermont

Georges Mucha, maître-auxiliaire en Génie mécanique-Productique, s'est donné la mort le 4 octobre 2002, un mois après que la mesure de licenciement de l'Education Nationale prise à son encontre est devenue effective.

Certes, Monsieur le Ministre, puisque vous ne savez pas à 1000 ou 2000 près - c'est votre ministre délégué qui l'a affirmé -, combien vous employez de personnels, nous imaginons bien que l'obscur maître auxiliaire qui disparaît ne bouleversera pas vos statistiques. Mais pour nous, Georges demeurera le symbole de tous ceux et celles qui sont broyés par la société libérale que vous représentez au plus haut niveau.

Georges avait eu une vie souvent difficile, et il avait réussi à surmonter tous les drames personnels et affectifs qui ont émaillé son existence. Depuis deux ans, date de la première demande de licenciement, il avait voulu garder l'espoir. Celui-ci s'est amenuisé avec chaque aide que Georges n'a pas reçue, avec chaque rapport ignorant ses efforts et niant son goût de l'enseignement.

Depuis son licenciement, Georges n'avait plus aucun revenu: les allocations de perte d'emploi n'arrivent que plusieurs mois plus tard. Comme il est bien difficile, avec un salaire de maître-auxiliaire, d'avoir des économies, Georges connaissait l'humiliation quotidienne de survivre avec l'argent de ses amis. Sans doute ne le saviez-vous pas : cela n'entre pas dans vos hautes attributions.

Georges était fragile. Sans doute allez-vous tirer argument de cette fragilité même pour justifier a posteriori son licenciement, puisque dans la société que vous représentez, il n'y a pas de place pour les hommes fragiles.

Le monde que nous défendons est un monde où on est solidaire des hommes fragiles. Le vôtre est un monde où on les licencie. Mais venons-en à ce licenciement, précisez.

Georges avait des *"lacunes pédagogiques"*, dites vous. C'est du moins ce qu'affirme un de vos Inspecteurs, qui l'a visité deux fois une heure; dans le même mois, en mai 2000. Souffrez que nous doutions de la gravité de ces lacunes, quand nous voyons que les services rectoraux lui proposent en septembre 2001 d'effectuer un remplacement dans des classes post-bac.

Admettons même que Georges ait eu des lacunes. Vous avez la responsabilité, dites-vous, du bon fonctionnement du service public. Pourquoi lui avoir refusé au cours de l'année 2000.2001 l'aide pédagogique qu'il a réclamée avec insistance ? Aucun tuteur n'a été désigné, aucun inspecteur n'est venu lui prodiguer ses conseils.

Vous avez la responsabilité, dites-vous encore, de la qualité des enseignements qui sont dispensés. Est-ce la même responsabilité que vous exercez quand vous recrutez par petites annonces ces centaines de contractuels et de vacataires qui se retrouvent du jour au lendemain devant une classe sans aucune formation, sans parfois avoir la moindre idée du programme qu'ils vont devoir enseigner ?

Vous n'êtes pas comptables, dites vous, de la politique de la nation. Vous n'êtes que ministre, et vous Monsieur le Recteur vous n'êtes que fonctionnaire d'exécution. Certes, le bourreau n'est pas comptable de la mort de celui qu'il exécute.

Monsieur Mucha n'était pas fait pour l'enseignement, affirmez-vous doctement. Si c'était exact, outre qu'on comprendrait mal que vous l'ayez réemployé depuis onze ans, on comprendrait mal ces rapports qui écrivent qu'il *"a encadré les classes technologiques avec efficacité"* (rapport de 1995), *"Il est très soucieux de faire réussir ses élèves"* (rapport de 1995), il *"s'implique beaucoup dans la vie du lycée et est très proche de ses élèves"* (1994), *"Enseignant investi. C'est très bien."* (février 2000).

Vous avez employé Georges pendant onze ans. Les *"classes difficiles"*, que mentionne le rapport de 1994, il les a eues. Les changements d'établissement, l'attente du lendemain incertain, les salaires suffisant à peine à vivre, il a connu tout cela. Et vous estimiez alors ses compétences suffisantes pour enseigner.

Pourquoi est-il devenu soudain inapte au point d'être radié définitivement de l'Education Nationale ?

Il est arrivé dans l'académie de Clermont. En février de cette année-là, il était encore gratifié d'un *"enseignant investi. C'est très bien"* par son chef d'établissement. Il a pris part à des grèves. Il a déplu à son chef d'établissement. En mai, celui-ci a écrit que Georges *"ne semble pas en accord avec la politique générale de l'établissement"*. Qu'en termes délicats ces choses-là sont dites. Georges était devenu gênant. Deux inspections ce même mois de mai, deux rapports défavorables ont scellé son sort. Définitivement.

Il lui a fallu affronter, outre des problèmes personnels, la menace permanente de voir mettre fin à ses fonctions, la pression exercée par les inspections répétées, le changement d'établissement imposé chaque année, la surveillance dont il faisait l'objet de la part de sa hiérarchie, la rumeur qui le précédait désormais dans chaque lycée où il arrivait. Au lieu de céder à la dépression, Georges a choisi là aussi de faire face, et a été hospitalisé à sa demande au printemps 2002. A sa sortie, en bonne voie de guérison, il a souhaité retrouver ses élèves, reprendre ses fonctions. Il a alors appris qu'il allait être licencié.

Si Georges avait été titulaire, il n'aurait pas été licencié. Mais Georges était un auxiliaire, il représentait ce dont le pouvoir libéral a précisément besoin, et qu'il développe sans cesse et délibérément: des individus qu'on prend, qu'on utilise quand on en a besoin, et qu'un rapport suffit à jeter ensuite. C'est cela la politique libérale. C'est pour cela qu'à travers Georges, c'est tous les précaires que nous défendons, et que nous continuerons à défendre.

Oh bien sûr vous n'avez jamais voulu la mort de Georges. Vous ne le connaissiez même pas. Vous avez simplement *"pris vos responsabilités"*. Soyez assurés que nous continuerons à prendre les nôtres en défendant tous ceux qui sont victimes de la précarité, de la répression, des licenciements, en luttant avec eux.

Pour nous, Georges sera le visage que nous porterons lorsque nous continuerons à nous battre aux côtés de tous ceux que chefs d'établissements et inspecteurs jugent, que le système trie, que le libéralisme broie.

SUD-Education, le 6 octobre 2002

A propos de la scission à “Ecole Emancipée”

Nous avons publié dans nos deux derniers numéros des prises de position que nous avaient adressé leurs auteurs, au sujet de la rupture dans “l’Ecole Emancipée”, sans précaution de commentaires. Nous les ferons ici en essayant de refléter une position collective d’ACC dont quelques membres ont cependant tenu à apporter les précisions que vous pourrez lire dans l’encadré.

D’emblée, disons qu’il ne s’agit pas de prendre position pour l’une ou l’autre des parties impliquées, ni même de distribuer à des enseignants les bons ou mauvais points en fonction de leurs arguments juridiques-politico-idéologiques respectifs ! Nous aurions plutôt tendance à les renvoyer dos à dos, à... leurs responsabilités historiques...

“Ecole Emancipée”, qui était un groupe autour d’une revue et une tendance syndicale des syndicats enseignants qui se voulaient “révolutionnaires”, présentait la particularité dans le syndicalisme français de réunir pendant des décennies dans la même organisation des tenants de l’anarchisme et des conceptions léninistes (se réclamant pour la plupart de Trotski). Ce choix a été effectué dans l’entre-deux guerres et l’après-guerre par des militants qui voulaient tenter de résister au contrôle syndical et aux **dérives réformistes** des socialistes et **totalitaires** des stalinien. Insistons cependant sur le fait qu’il a été rendu possible par les statuts particuliers de la FEN qui, contrairement aux confédérations “ouvrières” reconnaissent explicitement le droit de tendance et l’organisent officiellement (en particulier au niveau des élections, représentations dans l’appareil...). Il faut savoir que l’existence d’“Ecole Emancipée” relevait aussi de l’économie de fonctionnement interne de la FEN, rendant gérable le conflit endémique entre réformistes et stalinien, lesquels ne se privaient pas d’utiliser “Ecole Emancipée” contre leurs adversaires “sérieux” (ceci devrait limiter quelque peu les illusions des militants “Ecole Emancipée” sur leur propre situation et leur “glorieux passé”).

L’éclatement de la FEN, la création de la FSU, la crise permanente de l’appareil communiste et la décomposition du PCF ont profondément modifié les conditions d’existence de la tendance “Ecole Emancipée” qui n’a pas résisté plus d’une décennie à cette nouvelle donne. Ajoutons à cela la crise profonde de l’institution scolaire (violences, critiques médiatiques et politiques, découragement des personnels, menaces sur l’avenir même de l’institution publique...), l’ambiance idéologique à dominante réactionnaire (alors que l’“Ecole Emancipée” a connu ses heures de gloire dans l’après mai 68), les velléités - malgré tout - de recomposition du mouvement social... L’ensemble de ces

données inscrivent clairement la scission de l’“Ecole Emancipée” dans l’ensemble de la “crise du mouvement ouvrier européen.”(1)

Tout ceci doit relativiser grandement les accusations et les péripéties effectives qui jalonnent la scission de cette tendance syndicale, les déchirements entre “ceux de la revue” et “ceux du syndicat”, entre les “idéologues” et les “bureaucrates”... Avec la même conviction suicidaire que leurs aînés, ils nous rejouent le film des “camarades ennemis”, ils nous montre une fois de plus le “mauvais côté” du mouvement ouvrier qui n’est pas pour rien dans ses multiples échecs historiques de 1848 à nos jours. Notons en passant qu’“en face”, le pseudo-syndicalisme patronal se porte bien et que les querelles de personnes qui l’animent aussi ne l’ont jamais empêché de continuer à imposer efficacement ses “diktats” et ses intérêts majeurs. Inversement la course à la palme du “purisme” ou de “l’efficacité” révolutionnaires, l’autojustification tous azimuts ne servent plus à rien quand on n’a plus de troupes. Car l’**accentuation du découragement, la dispersion des énergies** est le plus sûr résultat prévisible (et déjà mille fois répété dans le passé) de ce genre de manœuvres. Leurs différents protagonistes le vérifieront au soir de ces “*bacchanales dont aucun ne sort sans être ivre*”, malgré les regains d’activisme du moment. Toute scission de ce genre manifeste ce que

Freud appelait “*le déchaînement de la pulsion de mort*” qui rompt “la force d’organismes plus vastes” et ce ne sont pas les déclarations incendiaires, le recours ridicule à l’appareil juridique d’Etat pour trancher un conflit entre “révolutionnaires” (sur le modèle inébranlable du divorce petit-bourgeois où chacun veut sa “part du gâteau”) qui nous convaincront du contraire. Ni non plus les magouilles de part et d’autres, à l’encontre de tous les idéaux proclamés et de toute fidélité à un passé plus digne; deux membres d’ACC en ont d’ailleurs fait l’expérience directe, de la part de chacune des sous-tendances : Jean-Marie HEINRICH en étant sollicité pour l’inscription sur la liste “Ecole Emancipée” de son syndicat sans qu’Olivier VINAY ne croit utile de l’informer qu’il s’agissait d’une deuxième liste, fractionniste; Alain BIHR en étant sollicité pour une interview pour la revue de l’“Ecole Emancipée” sans que N. BENIES lui indique qu’il s’agissait d’un numéro pirate.

Ce genre d’attitude - jusque dans les très petits détails - sont moins les conséquences que les causes de cette (petite) catastrophe dans le monde syndical. Et il ne servira à rien d’espérer que cette scission permette de renforcer l’axe des petits syndicats nés pendant la décennie “socialiste” ou celui du “grand rassemblement à gauche, made in LCR”, puisqu’il faudra encore une fois se retrouver par après, chers “camarades ennemis” !!!

“Ecole Emancipée” est morte ?... Vive “Prolétariat Emancipé” !

Quelques membres de l’équipe d’ACC auraient souhaité mettre davantage en lumière les deux démarches politiques qui s’affrontent dans la tendance “Ecole Emancipée”. Histoire d’apporter un soutien plus marqué à celle qui semble de sensibilité libertaire et de dire tout le mal qu’ils pensent de l’autre démarche qui leur rappelle irrésistiblement la bureaucratie dont ils ont été victimes au sein de la CFDT.

Mais comment s’indigner et s’étonner encore que les mêmes logiques d’appareil produisent dans certaines circonstances les mêmes effets d’exclusion de “moutons noirs” ?... Comment soutenir, sans s’interroger, des militants qui ont accepté peu ou prou le statut et le fonctionnement de la structure FSU après l’effondrement de la FEN ?... Comment adhérer sans réserve à une démarche qui s’accommode, dans le fond, du cadre étroit et corporatiste de l’Education Nationale ?...

Réflexion faite, on entrevoit une manière de vous soutenir, camarades : en vous encourageant à sublimer la belle vitalité dont vous avez fait preuve ces derniers mois, pour animer dans un futur proche un lieu de rencontres intersyndicales et interprofessionnelles qui aurait sa revue : “Prolétariat Emancipé”.

“Syndicaliste!”, “A Contre Courant”, “Militant-e-s syndicalistes libertaires”, etc, se sentiraient moins seuls...

Toujours à propos des retraites et des fonds de pension

(suite mais malheureusement pas fin)

Le dossier de la réforme des systèmes de retraite va devenir une priorité du nouveau gouvernement à partir du début de l'année prochaine. Vu les mauvais coups qui se préparent de ce côté, il est URGENT que ce dossier s'inscrive aussi au rang des priorités du mouvement social. A cette fin, et dans le fil de l'article déjà paru dans les deux précédents numéros d'ACC (cf. *La Bourse ou la vie*, n°137 et 138), nous nous proposons de revenir régulièrement sur ce dossier pour alimenter la réflexion et contribuer à la mobilisation.

Bilan des contre-réformes des années 1990

Près de dix ans après les mesures imposées par le gouvernement Balladur, il est possible de commencer à en mesurer l'impact. C'est ce à quoi s'essaie le premier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), créé par Jospin en mai 2000, dans le but d'éclairer les gouvernants sur les mesures à prendre et d'organiser le consensus à leur sujet.

Rappelons les principales de ces mesures qui n'avaient alors concerné que le régime général des travailleurs salariés, dont relève la plus grande partie des salariés du secteur privé :

- passage de 37,5 années de cotisation à 40 années de cotisation pour avoir droit à une pension à taux plein ;
- calcul du montant de la pension en prenant pour référence non plus le salaire moyen des dix meilleures années mais celui des vingt cinq meilleures années ;
- indexation des pensions non plus sur le salaire moyen mais sur les prix.

Tout cela avait pour but, bien évidemment, de réduire la masse des pensions à verser ; ainsi, par conséquent, que le montant des pensions individuelles. Selon le COR, cet objectif a été rempli : ce sont ainsi déjà 110 milliards de francs qui sont annuellement économisés par rapport à l'ancien système.

Mais, chose remarquable, le COR note que 65 % de ces économies tiennent à la dernière des trois mesures précédentes, la plus "rentable" de ce point de vue ; et non pas à la première (l'allongement de la durée de cotisation) qui a pourtant suscité à l'époque de son introduction les réactions hostiles les plus vives. Tout simplement parce que les générations qui ont pris leur retraite au cours de ces dernières années avaient généralement accumulé plus de 40 années de cotisation ; tandis que le salaire moyen aura évolué plus vite que les prix, essentiellement par un effet de structure lié à l'augmentation de la qualification moyenne des salariés.

Conséquence : il est nécessaire de faire figurer en priorité dans nos revendications le retour à l'indexation des pensions sur le salaire moyen ; tout comme, bien évidemment, le retour à une durée de cotisation de 37,5 ans (et même 35 ans).

Un beau contre-exemple à méditer

Au cours du mois de septembre, la presse s'est fait l'écho de la crise que traverse actuellement le CREF (complément retraite de la fonction publique), un produit d'épargne jusqu'ici proposé par la MRFP (Mutuelle de retraite de la fonction publique), basé à 40 % sur la capitalisation et à 60 % sur la répartition. Cette crise est due à trois raisons différentes.

La première est l'obligation qui est faite à la MRFP de se conformer à une disposition communautaire qui oblige à séparer les formules de retraite par répartition et celles par capitalisation. Longtemps différée par ses dirigeants, qui savaient qu'elle mettrait leur mutuelle en difficulté, cette mise en conformité est désormais obligatoire, suite à une ordonnance de mars 2001 qui transpose en droit français deux directives européennes en ce sens. Les dirigeants de la MRFP ont donc sciemment trompé les nouveaux adhérents de ces dernières années, en leur cachant que l'inévitable mise en conformité avec les dispositions communautaires se traduirait par une augmentation de leurs cotisations, doublée d'une diminution de leurs prestations.

Mais il est une seconde raison de cette crise, sur laquelle la presse, curieusement, s'est fait plus discrète. L'équilibre financier du CREF n'a pas été remis en question seulement par la législation européenne ; mais aussi par l'évolution récente des marchés financiers, avec une baisse généralisée des valeurs en bourse depuis le milieu de 2000. Symptomatiquement d'ailleurs, dès l'automne 2000, les dirigeants de la MRFP annonçaient aux adhérents du CREF une baisse de 16 % des prestations, alors même qu'au moment de la souscription du contrat, on leur avait garanti qu'elles seraient indexées sur le traitement de la fonction publique. Nouvelle illustration que jouer sa retraite à la bourse, c'est jouer à la roulette russe !

Enfin, cerise sur ce gâteau bien amer, il semblerait que les difficultés du CREF tiennent aussi à certaines largesses que ses gérants se seraient accordé. En tout cas, suite à un rapport que l'on dit explosif de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales), ils sont tous sous le coup d'une procédure pénale. Là encore, rien de neuf : comme l'affaire Enron l'avait déjà montré, l'argent des souscripteurs de fonds de pension, soi-disant perdu en bourse, ne l'a pas été pour tout le monde.

Une retraite par capitalisation, c'est non seulement la (quasi) assurance de n'avoir pas de retraite (ou alors des clopinettes) ; mais encore la certitude de vous faire plumer par ceux à qui vous aurez confié votre argent.

A lire

Dans son numéro 102 (Automne 2002), le bulletin "*Echanges*" consacre un article à "*la main basse du capital sur la part de plus-value que les travailleurs avaient réussi à préserver pour leurs vieux jours*". Des données chiffrées et une analyse intéressante qui fournissent une vue internationale de "*la spoliation des retraités pour contrecarrer la baisse du taux de profit*". "*Echanges*" : 72 pages format A5, à commander à : **Echanges et mouvement** BP 241 75866 PARIS cedex 18, contre 2,5 euros.

Le n° 57 (septembre 2002) du bulletin mensuel du Syndicat SUD-R ail de Paris Sud-Est, "*Le Fer peinarde*" contient un article, inspiré de textes d'ATTAC, consacré à "*la défense du droit à la retraite*" et démontrant notamment qu'en réalité il n'y a pas de "*problème des retraites*", comme on voudrait nous le faire croire. Pour tout contact : **Syndicat SUD des travailleurs du rail de Paris Sud Est**, 40 allée de Bercy 75012 PARIS (Tél. 01 43 07 70 19)

Rappelons enfin que les n° 137 et 138 d'ACC contiennent un dossier sur la mystification des fonds de pension. Ces deux numéros seront fournis gratuitement, sur simple demande, à tout nouvel abonné.

Nous reprenons ci-dessous une série de communiqués que vous n'avez guère de chance de lire par ailleurs. Trop d'intérêts sont en cause pour que la "grande" presse en assure la diffusion.

Hachette m'a tuer ?

Hachette est actionnaire du groupe Amaury à hauteur de 20 %, donc le complice de la création de la SDVP (société de distribution privée), en fait le cheval de Troie du démantèlement des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, dont il est l'opérateur principal et qu'il noyautait afin de l'éradiquer au profit de sa propre structure de distribution privée. Hachette est le deuxième éditeur français, le numéro un du livre de poche et sur le marché de l'éducation, Hachette est l'un des deux mastodontes de la distribution. Hachette est le deuxième libraire de France (chaîne Extrapole, Virgin, le Furet du Nord, kiosques de gares et d'aéroports).

Ce groupe déjà tentaculaire, adossé à l'un des principaux marchands de canons (Eads et Aérospatiale Matra), est parvenu à mettre la main sur Vivendi Universal Publishing, troisième éditeur mondial et premier éditeur français. On aboutit ainsi au cauchemar suivant : Hachette obtient le monopole du livre de poche, le monopole du livre scolaire, le monopole des dictionnaires, prend des positions fortes dans le domaine de l'édition universitaire, augmente significativement le nombre de ses filiales littéraires et, *last but not least*, détient les deux tiers de la distribution du livre dans l'Hexagone. Fort de cette position dominante, il ne lui reste plus qu'à cueillir l'ensemble de la librairie française pour n'y diffuser que ses seuls produits, comme c'est déjà le cas dans les Relay à quelques alibis près.

(...) Pris de délire hégémonique, Hachette, est le symptôme et la maladie d'une époque où l'on privatise les bénéfices et où l'on mutualise les pertes, où l'on démantèle les entreprises publiques et les systèmes coopératifs pour y substituer des monopoles privés affranchis de toute mission de service public. L'Etat, qui a abandonné à des conglomérats, entre autres, la production des armes et de l'eau, et qui abandonnera, pourquoi pas, comme en Grande-Bretagne, celle de l'énergie, ne remplit plus aucune de ses missions d'entraide et de redistribution (...)

La pluralité de la presse et de l'édition est le cadet des soucis de nos gouvernants, de l'Etat, du ministère de la Culture et de l'aristocratie boursière ; sous peu, l'attachement à de telles valeurs ne manquera pas d'être requalifié en délit d'opinion. La loi Bichet n'a plus que la peau sur les os, et bientôt l'on pourra brûler sa dépouille sur les bords du Gange. Hachette est en passe de tuer et la librairie et le système coopératif de distribution de la presse en France.

Communiqué du Syndicat des correcteurs et des professions connexes de la correction, le 24 octobre 2002

Le CSA sécurise le PAF ... d'en haut

Le CSA n'a pas retenu la candidature de la télévision associative Zalea TV à la TNT nationale. [TNT = *Télévision numérique terrestre : c'est un nouveau procédé qui sera utilisé d'ici un ou deux ans, permettant la diffusion simultanée de nombreuses chaînes, notamment locales. NDLR D'ACC*]. Cet acte de censure est d'une extrême gravité : Zalea TV était la seule chaîne candidate au service de la citoyenneté en action. Les 23 chaînes sélectionnées par le CSA sont toutes des chaînes commerciales.

Le CSA a estimé que le secteur audiovisuel non-marchand n'avait pas droit de cité sur les ondes hertziennes nationales. Ce faisant, il a condamné au silence des milliers d'ONG et d'associations qui se voient systématiquement refuser l'accès à la télévision, ainsi que des milliers de cinéastes et vidéastes ignorés ou censurés par les chaînes commerciales et publico-commerciales. Le CSA opte pour un modèle télévisuel unique, celui de la marchandisation à outrance de la culture et de l'information. Il refuse le moindre espace à une approche alternative de la télévision, au mépris du pluralisme et de la liberté d'expression.

En attendant d'être définitivement exclue du PAF hertzien par le démarrage de la TNT version CSA, Zalea TV débutera ses émissions sur Paris et la Région Parisienne le mardi 29 octobre à 22h30, depuis la Tour Eiffel et sur le canal analogique UHF 35, pour continuer à démontrer qu'une autre télévision est nécessaire et possible.

Communiqué de presse de Zalea Tv, le 23 octobre 2002

Téléphonie mobile : Les assureurs n'assurent plus !

Bien loin de l'attitude rassurante adoptée par les opérateurs de téléphonie mobile, les sociétés d'assurance ont décidé, depuis le début de l'année, de ne plus couvrir les risques potentiels pris par les opérateurs de téléphonie mobile dans le domaine sanitaire.

Dans un document interne, les sociétés de réassurance ont ainsi fait le choix d'exclure la prise en charge de tout effet sanitaire issu de l'émission massive d'ondes électromagnétiques afin de se prémunir d'éventuelles actions juridiques, n'étant pas en mesure de chiffrer les conséquences éventuelles. En l'absence de certitudes, les sociétés d'assurance tout comme les opérateurs de téléphonie mobile ont donc décidé de nier le problème. Cette attitude totalement irresponsable est dénoncée avec force par Agir pour l'Environnement et

Priartem.

En s'appliquant un principe de précaution nouvelle formule, les assureurs prouvent qu'il est impossible d'évoquer une innocuité des stations de base. A ce titre, les associations réclament avec force une loi imposant une baisse sensible de seuils d'exposition à un volt par mètre, la création de zones d'exclusion de 100 mètres dans l'axe du rayonnement à proximité des zones sensibles comme les écoles, crèches, maisons de retraite et hôpitaux ainsi que le lancement immédiat d'un recensement sanitaire.

Les associations ont remis à cet égard un courrier à l'ensemble des parlementaires français pour qu'ils initient rapidement une Conférence de citoyens sur le sujet.

Communiqué de presse d'Agir pour l'Environnement et Priartem, le 22 octobre 2002

La marchandisation des droits de l'enfant par McDonald's

Dans le but de récolter des fonds, l'UNICEF (...) et la multinationale McDonald's ont annoncé leur collaboration dans la création de la première Journée mondiale des enfants de Mac Donald's. C'est le 20 novembre, jour de l'adoption de la Convention par l'Assemblée Générale des Nations Unies, que les restaurateurs Mac Donald's des Etats-Unis célébreront cette première opération humanitaire et commerciale.

Nous sommes profondément choqués par ce partenariat. Nous pensons que le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant est une lutte quotidienne, difficile, admirable. (...) Nous sommes consternés par la publicité que s'appête à faire ce partenaire pris il y a deux ans en flagrant délit d'exploitation des enfants au travail dans la province chinoise de Guangdong.

Le 20 novembre 2002 nous mobilisons les citoyens pour dénoncer le partenariat entre l'UNICEF et la société McDonald's. Nous informerons sur les atteintes aux droits de l'enfant, aux droits du travail, aux droits syndicaux dont se rend coupable depuis des années la multinationale Mac Donald's. Nous réaffirmerons notre détermination à promouvoir et à faire respecter la Convention internationale des droits de l'Enfant. (...) Nous réaffirmerons que l'enfant doit être considéré comme un citoyen qui doit s'épanouir, non comme un employé qu'il faut exploiter et un client qu'il faut racoler.

Envoyez vos signatures à Cultures & Citoyenneté 5, rue de la Cour Samson 77260 La Ferté-sous-Jouarre tél : 01.60.32.99.62 E-mail : cltctcitoyennete@free.fr

L'appel à soutien que nous publions ci-dessous émane des Editions des Arènes. Il donne une idée des procédés que peuvent utiliser les grands financiers pour maintenir leur domination. Dans cette affaire, sans regarder à la dépense, ils instrumentalisent les appareils judiciaires de nombreux pays pour réduire au silence l'auteur d'une enquête sur les turpitudes du capitalisme financier. (Lire notamment "**La boîte noire**" de Denis Robert, paru aux Editions des Arènes, 2002). Les documents relatifs à cette enquête sont disponibles sur www.aren.es.fr

Appel à soutien

Denis Robert est l'auteur d'une enquête à rebondissements sur la société Clearstream, dont le siège social est à Luxembourg, par laquelle transitent chaque année plus de 250 fois le budget de la France. Cette multinationale est l'outil et la propriété de nombreuses banques et sociétés financières présentes dans plus de cent pays, dont de nombreux paradis fiscaux. Ce travail de longue haleine, auquel il a consacré quatre ans d'enquête, deux livres et un film, a permis à des dizaines de milliers de lecteurs, et de téléspectateurs, de découvrir un des centres névralgiques de la mondialisation, au fonctionnement opaque, à l'écart de la curiosité publique. Cette enquête originale a ouvert la voie aux travaux officiels de députés français, belges ou du parlement européen sur ce qui est devenue « l'affaire Clearstream ». Elle a été soutenue par les magistrats financiers les plus réputés en Europe, initiateurs de l'Appel de Genève, dans une tribune libre publiée par Le Monde. Elle a entraîné l'ouverture d'une information judiciaire à Luxembourg à l'encontre de l'administrateur délégué de Clearstream et de plusieurs de ses collaborateurs sur lesquels pèsent, depuis bientôt dix-huit mois, les charges de blanchiment, de faux et usage de faux et d'abus de biens sociaux. Les principaux dirigeants de la société ont dû quitter leurs fonctions. Naturellement, Clearstream et plusieurs banques russes ou luxembourgeoises, à la réputation parfois douteuses, ont engagés des poursuites judiciaires contre les auteurs, l'éditeur ou le producteur de cette enquête. Ces institutions financières répondent aux demandes d'éclaircissement qui leur ont été faites, par un harcèlement judiciaire à la hauteur de leurs moyens, qui sont considérables. Ce n'est pas ce droit que nous mettons en cause, mais la méthode utilisée, la multiplication des avis d'huissiers et le choix de procédures longues, coûteuses et complexes, dans plusieurs pays, en Europe et au Canada.

Nous attestons du sérieux des investigations de Denis Robert, appuyées sur des listes de comptes qui n'ont jamais été contestées, sur des centaines de documents, sur plusieurs dizaines de témoignages d'anciens dirigeants de Clearstream, et sur une enquête contradictoire. Le but de ce travail est légitime. La liberté d'information ne peut pas s'arrêter là où commence l'intérêt des banques. Les travaux de la mission parlementaire sur le blanchiment ont conforté publiquement les résultats de ces recherches. La mission d'un journaliste, ou d'un écrivain, expliquait Albert Londres, est de « porter la plume dans la plaie ». Denis Robert l'a fait. Chaque mois qui passe (financement du terrorisme, scandales comptables, manipulations boursières, etc.) nous montre l'importance pour l'opinion d'être informée des poches d'opacités de la planète financière. La multiplication des recours et des plaintes, n'est pas une réponse appropriée. La liberté d'enquêter est un droit fondamental, qui ne doit pas avoir un coût exorbitant pour celui qui l'exerce. Votre soutien servira aux nombreux procès qui commencent dès le mois d'octobre 2002 et qui vont se poursuivre en 2003.

[Vous pouvez envoyer vos messages de soutien avec nom, profession, adresse et adresse email à l'éditeur de Denis Robert : aren.es@easynet.fr. Vous pouvez aussi, si vous voulez que votre témoignage puisse être plus utile aux procès, envoyer un message personnel et manuscrit lié aux livres et à l'enquête sur Clearstream, en n'oubliant pas d'y joindre, une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport, et en n'oubliant pas non plus d'ajouter la mention « je sais que cette attestation va être produite en justice ». Ce témoignage est à envoyer à l'éditeur : Editions des Arènes, 33 rue Linné 75005 Paris.]

Poison violent !

Il y a peu de temps, à Vitry (94), s'est produit un fait divers abominable, évidemment exploité par les médias. Pour prouver qu'il ne lâchait pas l'affaire, par connerie incommensurable, Jamal, 19 ans, a aspergé Sohane d'essence dans un local à pouvelles de la cité Balzac. Pour lui faire peur, dit-il. En réalité, pour la faire céder, l'humilier. Mais Sohane est morte dans des conditions atroces, sous les yeux de ses copains, d'un coup de pouce de trop sur la molette du briquet. Elle allait avoir 18 ans.

Ce sont des dizaines de vies que Jamal a passées au lance-flammes. Celle de Sohane bien sûr et celles de sa famille et de ses copains anéantis. Mais aussi la sienne qu'il va consumer en prison des années, hanté par la monstruosité de son geste. Et enfin celles de sa propre famille et de ses proches, torturés pour toujours par l'idée de ce qu'est devenu le gamin qu'ils aimaient - et qu'ils aiment encore.

C'est un gâchis. A n'y rien comprendre et qu'il faut comprendre pourtant. Pour que Sohane ne soit pas morte pour rien. Pour que de tels drames ne se reproduisent pas. Pour autant qu'on puisse le savoir, Jamal était un jeune de cité comme un autre. Pas le pire, à ce qu'en disent ceux qui le connaissent. Son crime est d'avoir poussé au-delà de l'extrême le comportement borné de trop nombreux garçons.

Sans autre horizon que les murs de béton des cités, leurs pelouses râpées, le miroir aux pigeons de la marque, du fric et de la frime, certains d'entre eux, nourris à la cassette de kung-fu ultra-violent, ont fait de la loi du plus fort une règle de vie. Quand ils pétent les plombs, comme ils disent, l'insulte et le coup de boule leur tiennent lieu de conscience. Plutôt flirter avec la mort, la sienne ou celle de l'autre, que de perdre la face, titanique connerie qui a déjà valu l'infirmité ou coûté la vie à tant de jeunes. Quand sa vie est vide, on la remplit d'une fausse fierté baptisée « respect » et imposée avec sa gueule, ses poings, son couteau ou son bidon d'essence.

En outre, Sohane était une fille, un individu dont les seigneurs des cités les plus arriérés exigent obéissance et soumission. Il avait interdit la cité Balzac à Sohane. Au nom de quoi ? Quand une de ses copines avait pris sa défense, Jamal « l'avait baffée ». De quel droit ? La loi du plus fort ? Dans les prisons où il va croupir, Jamal va subir à son tour cette loi barbare qui fait des plus faibles les larbins et les victimes des plus forts, cul compris.

Jamal va payer, cher. Pourtant, s'il est seul à se retrouver en prison, c'est toute la société que son geste met en accusation. Ceux des jeunes qui déconne n'ont pas de génie spécial qui ferait d'eux, dès la naissance, des délinquants ou des criminels. Ils sont nés dans ce pays, ils y ont été élevés, ont fréquenté les bancs de l'école. Ce sont quand même bien l'éducation et la culture qu'on leur a refusées, la galère qu'ils ont connue trop tôt, la vie qu'on leur a faite qui ne leur laisse, pour tout terrain d'aventure, que l'individualisme, la débrouille, l'injure ou le coup de poing pour s'affirmer. On a mis les jeunes des quartiers dans un cul de basse-fosse dont ils n'ont pas l'espoir de sortir. Ceux qui réussissent quittent la cité. Ne reste que l'absence d'espoir et d'avenir. Pas d'issue, No Future, pas d'idées sur ce qu'il faudrait faire pour en sortir. Quand la misère macère, elle secrète du poison.

L'antidote est pourtant connu : trouver un but à sa vie en renouant avec l'action collective pour sortir, tous ensemble, de la galère. L'un des centres anti-poison pour aller dans ce sens : Cinquième zone, 11, rue Salvador Allende...

[On vous donne l'adresse complète du groupe qui édite le bulletin d'où est tiré le texte ci-dessus et qui est diffusé auprès des jeunes de banlieues. D'autant qu'il connaît quelques difficultés actuellement. Pour qu'il ne reste pas, "*en petite tenue*", comme ses animateurs le disent ironiquement, abonnez-vous (2 carnets de timbres pour un an) et/ou soutenez-le par un chèque adresser à : "**Cinquième zone**" 11, rue S. Allende 92220 BAGNEUX (Tél : 06 03 63 70 61 www.cinquieme-zone.org ; cz.courrier@cinquieme-zone.org)]

De notre servitude involontaire

Lettre à mes camarades de gauche

Le sous-titre de ce texte de réflexion d'Alain Accardo témoigne de ce que l'interrogation de fond de l'auteur est à la fois objet et produit des échanges épistolaires et des conversations qu'il a pu avoir avec ses "camarades de gauche". Ce questionnement: "que faire pour enrayer un mécanisme qui ne laisse d'autre alternative aux peuples de la Terre que s'enrichir au détriment des autres ou crever de misère. Que faire pour en finir avec la domination de ces puissants, plein de morgue et d'arrogance ?" ne peut plus se contenter de réponse toute faite. Le refus d'une vie humaine dont le sens "se résume à l'hédonisme niais, narcissique et sans âme du monde américanisé que nous font les multinationales" se heurte au fait qu'on ne sait plus très bien ce qu'il faut changer "des outres et/ou du vin qu'elles contiennent". Ce qui conduit les tenants du libéralisme à "critiquer notre "archaïsme" et à nous regarder comme des arriérés".

Dépassant les éternels griefs contre "le système capitaliste et ses thuriféraires" - ce n'est en effet pas son propos - A. Accardo engage sa réflexion sur la raison pour laquelle le combat mené contre le système capitaliste n'est pas à la hauteur de l'indignation de ses détracteurs. Son analyse le mène à considérer que ce combat ne s'attaque pas véritablement aux racines du mal, c'est à dire à un système dont nous ne savons pas précisément en quoi il constitue un système. Le concept de système capitaliste est "tronqué" car on désigne généralement sous ce vocable un contenu essentiellement économique et objectiviste, partiel et réducteur, en ce sens qu'il conduit à centrer la critique, et en conséquence l'action, sur ce qu'il montre et à délaisser ce qu'il masque, nullement négligeable.

Dès lors le moyen classique de lutte - le combat politique et l'électoratisme - s'avère très nettement insuffisant, voire inadéquat. La détermination et la sincérité de l'engagement contre le système, "en nous enfermant dans un jeu politique qui nous impose ses règles et ses enjeux" nous masque la réalité - "la véritable nature" - du système, à savoir que celui-ci ne se résume pas à la dimension économique-politique objective, extérieure à nous et opérant du dehors, mais qu'il est aussi une réalité intérieure qui agit du dedans, ce qui ne peut pas ne pas marquer la praxis de chaque engagement.

Prendre en compte cette dimension masquée mais non moins réelle, c'est se (re)mettre en cause, tant nous sommes

marqués, imprégnés par la "partie intériorisée du système, le système-fait-corps, c'est à dire (par) tout ce qui en nous contribue à faire fonctionner ces structures, causes de tant de dégâts autour de nous". D'après A. Accardo, c'est ce que certains appellent "l'esprit du capitalisme" qui conduit les individus à une certaine adhésion subjective, impliquant "au-delà même des idées conscientes et des sentiments explicites, les aspects les plus profonds et les plus inconscients de leur personnalité tels qu'ils ont été façonnés par leur socialisation dans le système". Le corps et l'esprit ainsi modelés, c'est de leur plein gré qu'ils font fonctionner le système, n'ayant plus à "réfléchir pour obéir".



Remettre en cause la part que nous prenons, même non intentionnellement - "connivence" ou "complicité non intentionnelle" selon les formules de l'auteur - à la bonne marche du système n'est certes pas facile, car cela heurte la bonne conscience que nous avons de notre opposition aux structures objectives du capitalisme. Et pourtant on ne peut se contenter de "l'imposture social-démocrate", alibi d'une redistribution a minima ne mettant nullement en question le système dominant - aujourd'hui l'ultra-libéralisme, menant de fait, le cas échéant, des politiques de droite.

Il faut aller voir ailleurs et d'abord prendre conscience de l'arme qu'utilise le système pour se perpétuer: "la production de l'illusion" comme pédagogie dont A. Accardo retient essentiellement trois moyens parfaitement aptes à structurer l'inconscient social: l'école et l'université, les media maîtres de l'information et de la communication, la démocratie re-

présentative constituant "trois dispositifs indispensables à l'imposition, dans tous les domaines, de hiérarchies et de classements qui sont devenus des moyens et des fins de la domination de classe".

L'analyse remarquable de l'auteur nous aide ainsi à mieux saisir que vouloir "changer le monde" ne peut se concevoir sans la nécessité de "se changer". Notre subjectivité personnelle ayant "tout à voir avec la réalité historico-sociale environnante dont elle constitue précisément la dimension individuelle subjective", une réforme morale s'impose pour contribuer à changer la société "parce que le changement réel doit s'opérer à la fois et indissociablement au dehors et au dedans".

Dès lors une question vient à l'esprit: que faire ? comment faire ? "Repérer les ficelles" qui nous meuvent comme des "marionnettes du système" et "commenter par couper". Nos comportements, nos pratiques ne peuvent, pris isolément, nous aliéner totalement. Pour notre analyse c'est "l'ensemble de notre style de vie et de notre éthos, c'est-à-dire du rapport existentiel que nous avons forgé avec le monde qui nous entoure, avec les autres et avec nous-mêmes, rapport qui fondamentalement conditionné par notre appartenance au système et la place que nous y occupons". C'est donc l'art de vivre qu'il a permis qu'il faut remettre en question. Tâche dont tout un chacun, reconnaîtra qu'elle est particulièrement ardue car elle implique sa propre remise en cause au plan de ses conduites subjectives - morales - qui le tiennent enchaîné. "Une réforme des structures externes passe aussi par une réforme des mœurs".

Le conditionnement - "le dressage" - qui fait que nous épousons peu ou prou, à notre insu, même si nous en combattons l'extériorité, le système social dominant de plus en plus inhumain est bien ce qui est le plus difficile à surmonter, à dépasser. Et pourtant il est indispensable de s'y atteler si l'on veut espérer subvertir ce système, ce qu'un nombre non négligeable d'individus souhaitent au demeurant.

De notre servitude involontaire a été publié aux éditions AGONE BP 2326 13213 MARSEILLE cedex 02.

Alain Accardo est sociologue et enseignant à l'université de Bordeaux. Il est l'auteur de **Introduction à une sociologie critique: lire Bourdieu** (Mascaret, 1997) et **Journalistes précaires** (Mascaret, 1998).

Dans le cadre de l'échange de nos éditos respectifs, nous publions celui paru dans le n° 112 (novembre 2002) de la revue "Alternative Libertaire" (Site : www.alternativelibertaire.org abonnement : 23 euros pour 11 numéros. Chèque à l'ordre d'"Alternative Libertaire" BP 177 75967 PARIS cedex 20). Le mensuel "Alternative Libertaire" est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes.

Salauds de pauvres

Alors que les organisations syndicales s'activent pour mener la campagne des élections prud'homales du 11 décembre, le gouvernement Raffarin intensifie sa politique réactionnaire dans tous les domaines. Le but de Chirac et de Raffarin est avant tout de garder le pouvoir, celui de Sarkozy est de se hisser à leur niveau de responsabilité. Ils pensent pouvoir arriver à leurs fins en menant une politique ultralibérale et ultrasécuritaire.

La conclusion qu'ils tirent des élections du printemps dernier, c'est que la gauche est mise hors jeu du fait de sa déroute électorale et de la crise de ces différentes composantes mais aussi que la bataille pour le pouvoir ne peut que se jouer très à droite.

La "France d'en bas" qu'il s'agit de représenter est donc principalement celle qui adhère au discours de Le Pen ou estime entretenir des valeurs communes avec lui. Cette France qui n'entend qu'un langage, celui de la haine des étranger(e)s mais plus largement de l'autre qu'il/elle soit arabe, tsigane, jeune, prostitué(e), homosexuel(le)... Autres cibles de cette politiques, les usagers sans tickets des transports publics mais aussi les militant(e) des mouvements sociaux ou de l'extrême gauche. Beaucoup à droite disent, sans fausse pudeur, que si la droite renonce à cette politique de réaction, c'est Le Pen qui s'en chargera à sa place...

La politique sécuritaire est le complément nécessaire de la politique libérale, c'est-à-dire à la construction d'une société dans laquelle il n'y a pas de place pour tout une partie de la population précarisée, exclue, marginalisée... et qui doit se tenir tranquille. C'est dans ce sens que Raffarin a entendu un des messages du 21 avril, à savoir l'attente d'une solution autoritaire.

Mais le 21 avril et surtout l'entre-deux tours des élections présidentielles ont aussi signifié d'autres messages que beaucoup feignent d'oublier. D'abord le rejet du racisme et du fascisme – dont la droite au pouvoir est en train de faire le lit – qui s'est exprimé dans la rue. Ensuite le "parti" représentant le plus grand nombre de personnes issues des classes populaires n'a pas été le FN mais le "parti" des abstentionnistes et autres partisans du vote blanc et nul.

D'aucun(e)s parlaient alors du retour de la question ouvrière et des exclu(e)s. Aujourd'hui plus personne ou presque n'en parle, un peu comme s'il ne s'était rien passé.

Faute de perspectives alternatives aux politiques libérales et capitalistes, force est de constater que nous sommes plus que jamais au cœur de cette crise de la représentation politique et sociale. Cette crise ne trouvera pas d'issue dans la reconstruction d'une gauche d'alternance inscrite dans la filiation de la "gauche plurielle". Elle ne se résoudra pas non plus dans un improbable petit parti d'action électorale d'extrême gauche occupant la place d'un PCF moribond et se substituant à un mouvement social mal en point.

Passer de la simple abstention à la mobilisation, de la défensive à l'offensive implique un redémarrage des luttes dont on sent qu'il n'est pas impossible, au vu des mobilisations récentes à Air France et dans l'Éducation nationale, qu'elles se développent.

Une perspective qui n'enthousiasme pas les bureaucraties syndicales qui pèsent de tout leur poids pour limiter les mécontentements actuels à des journées d'action sans lendemain et clament bien haut qu'il ne saurait y avoir de convergences entre les secteurs les plus combattifs.

Les libertaires et les anticapitalistes les plus conséquents doivent s'efforcer de peser en faveur d'une remobilisation générale et d'une auto-organisation des luttes court-circuitant le corporatisme bureaucratique des états-majors syndicaux.

Car c'est bien par le développement de l'auto-organisation et de l'autogestion des luttes qu'il sera possible de reparler concrètement de démocratie. C'est-à-dire du droit de décider aujourd'hui des luttes et demain des missions et du fonctionnement des services publics mais aussi de la redistribution des richesses, ce qui est bien différent que le fait d'être représenté(e) par des élu(e)s qui le sont pour décider à notre place.

Un CD antinucléaire

On vous l' dira : il y a artistes et artistes. Il y a ceux qui font du commerce et ceux qui s'en désintéressent, sauf peut-être pour une cause. Et des causes, des bonnes s'entend, y en a!

Tiens, celle de Bure par exemple. Vous savez, le trou qu'on s'évertue à creuser en Meuse, dans un sous-sol "faillé", dont on parle régulièrement dans nos colonnes, pour y enfermer, sceller, ad tempus infinitum, des colis - comme ils disent à l'ANDRA - pleins de toutes les "joyeusetés" radioactives les plus dangereuses qui feront - qui en douterait ? - le bonheur et la santé des générations qui vont nous succéder. A moins que dans un moyen, voire court terme, le génie humain dans un souci ultime d'humanisme marchand n'arrive à faire péter la planète !

Et bien, oui, une douzaine d'artistes individuels ou groupes se sont fendus, gracieusement, d'une compilation de 11 titres "radicalement anti-nucléaires" au titre plus que symbolique, carrément engagé : "STOP BURE". Ils l'on réalisé parce que se sentant pleinement concernés, ils ont pensé pouvoir contribuer à "éveiller les consciences" et aider ainsi au financement de la lutte anti-labo. Les bénéfices générés par la vente du CD seront versés intégralement à la Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets nucléaires.

L'association "6 Son S", productrice du disque, propose aux assos de se le procurer à des prix dégressifs : 40 euros les 5 CD, 70 les 10, etc., le prix à l'unité étant de 10 euros, chèque à l'ordre de "6 Son S". On peut se fournir dans les assos, notamment au CEDRA BP 17 52101 SAINT-DIZIER cedex, ou, par correspondance, directement chez "6 Son S" 2 route d'Autrepierre 54450 REPAIX.

Maintenant vous savez ce qu'il vous reste à faire... Pour la cause...

Alternative libertaire, le 22 octobre 2002

Rencontres et lectures à contre courant

Albatroz

Les cahiers Albatroz nous proposent dans le numéro 29-30 d'août la diversité de textes qui lui est habituelle.

On trouvera d'abord deux témoignages rapportés de missions internationales de paix en Irak, avec, à la fin du second, la présentation des trois options militaires plausibles élaborées par l'administration Bush en vue de la prochaine agression promise. Un autre témoignage leur fait suite, cette fois-ci sur le sud de la bande de Gaza : choses vues et entendues, ainsi qu'un cri d'indignation, "je proteste" de Michel de Castillo (publié par ailleurs dans "Le Monde" du 3/4/02) sur les crimes de Sharon à rencontre du peuple palestinien et sur l'indifférence de la communauté européenne. Poignant également, le point de vue d'une famille israélienne dont la fille de quatorze ans a été tuée lors d'un attentat commis par un kamikaze palestinien, mais qui impute cette mort à Sharon, car, pour elle, "c'est la terre de l'occupation israélienne qui est la cause de sa mort". On pourra lire aussi une lettre de Tom Thomas adressée à la déléguée générale de la Palestine en France, Leïla Shalid, s'insurgeant contre l'arrestation de combattants palestiniens par l'Autorité qu'elle représente en France; également un appel à signer la pétition en faveur de la libération de Marwan Barghouti, secrétaire général du Fatah, député palestinien, toujours soumis à la torture depuis son arrestation par Tsahal; un retour sur le vote du 21 avril; un témoignage sur la fermeture d'une usine d'engrais à Waziers dans le Nord, dépendant d'une sous-filiale de Total-Fina-Elf, aussi vétusté que l'explosive AZF de Toulouse... Et pour finir des poèmes en français et en portugais et deux pensées sur deux disparitions.

Albatroz le n° 29-30, prix 8 euros. Adresse : Albatroz BP 404 75969 PARIS cedex 20.

Une histoire populaire des Etats-Unis

Cette histoire des Etats-Unis présente le point de vue de ceux dont les manuels d'histoire parlent habituellement peu. L'auteur confronte avec minutie la version officielle et héroïque (de Christophe Colomb à George Walker Bush) aux témoignages des acteurs les plus modestes. Les Indiens, les esclaves en fuite, les soldats déserteurs, les jeunes ouvrières du textile, les syndicalistes, les GI du Vietnam, les activistes des années 1980-1990, tous, jusqu'aux victimes contemporaines de la politique intérieure et étrangère américaine, viennent ainsi battre en brèche la conception unanime de l'histoire officielle. L'auteur, Howard Zinn, a enseigné l'histoire et les sciences politiques à la Boston University, où il est aujourd'hui professeur émérite. Son oeuvre (une douzaine d'ouvrages) est essentiellement consacrée à l'incidence des mouvements populaires sur la société américaine.

Une histoire populaire des Etats-Unis, de 1432 à nos jours (Par Howard ZINN; traduit de l'anglais par Frédéric Cotton) 812 pages - 12 x 21 cm Prix 28 euros ISBN : 910846-79-2. (<http://www.agone.org/unehistoirepopulaire>)

Un regard citoyen sur l'économie

L'auteur (A-J Holbecq) et les participants au livre "**Un regard citoyen sur l'économie**", s'insurgent contre l'ignorance organisée dans tout ce qui touche l'économie. Ils ont décidé d'apporter leur pierre à la lutte contre la mondialisation financière ultra libérale, pour le revenu citoyen, l'annulation de la dette des pays pauvres, le commerce équitable, l'économie durable et réparatrice, etc. Ils démontrent avec clarté, chiffres et calculs à l'appui, que rien n'est scientifique

dans l'économie, et que les affirmations médiatiques qui sont martelées sans cesse ne sont que des conditionnements. Et que le pouvoir politique est totalement inféodé au pouvoir économique qui le tient dans une "pensée unique" au seul profit de la financiarisation du monde. Une tendance qui n'a rien d'inéluctable, soulignent les auteurs. Un des mérites de cet ouvrage est de mettre en lumière les mécanismes de la macro-économie, les flux de monnaie, produits, impôts, intérêts... Commande de "**Un regard citoyen sur l'économie**" (20 euros, port compris) 262 pages - ISBN: 2 913492 11 8 à adresser à : Editions Yves Michel, BP 3, 05300 Barret-sur-Méouge (tel : 04 92 65 52 25; <http://www.souffledor.fr>). Chèque à l'ordre des Editions Yves Michel.

Non conforme

C'est le titre d'un ouvrage, dont l'auteur, Georges Fontenis, est un des animateurs du mouvement libertaire depuis plus de soixante ans. Il fut directeur du Libertaire, publication de la grande époque qui a suivi la seconde guerre mondiale, publication au service de la lutte anti-franquiste en Espagne et puis contre la guerre d'Algérie.

Georges Fontenis a rencontré, et souvent été l'ami, de personnages comme André Breton, Albert Camus, si opposés qu'ils aient pu être. Il a été l'ami de cinéastes, de Georges Brassens et, sur le plan plus strictement politique, d'un Daniel Guérin ou d'un Castoriadis.

Georges Fontenis n'a pas eu que des partisans parmi le "milieu" que constitue le monde des Libertaires car, dès le départ, il a voulu s'éloigner d'une "doxa" qui, sous prétexte de liberté, enferme des militants dans un nouveau type de conformisme.

Ce livre, "**Non Conformé**", est justement le fruit d'une longue expérience de lutte contre ce que l'on pourrait appeler les opinions toutes faites des intolérants d'une certaine extrême-gauche ou d'un anarchisme proclamatoire et vague. "**Non conforme**" est donc aussi la défense et l'illustration d'une véritable "Pensée libre".

Pour passer commande, adresser un chèque de 12 euros (port compris) à l'ordre des Editions Bénévent BP 4049 06301 NICE cedex 4.

La poésie, autre forme de lutte

On nous reproche parfois de ne pas continuer à faire dans nos colonnes une petite place à la poésie, surtout contestataire, comme nous l'avons fait ponctuellement il y a quelque temps. C'est la faute à Seb, qui prend beaucoup de place !... Il ne nous empêchera pas, cependant, de mentionner la sortie du dernier recueil de poèmes de Gérard Lemaire "**Le Style Naufrage**", 2002, 95 pages, disponible aux éditions "Les Deux Siciles" 77230 OZOIR-LA-FERRIERE, au prix de 10 euros, ou chez l'auteur : Gérard Lemaire, 15 rue des Graves 36300 CONCREMIERS.

La violence pour argument

Ras l'Front Montbéliard a produit un petit fascicule sur ces groupuscules d'extrême droite qui, dans l'ombre, agissent de façon parfois ridicule, parfois dangereuse, voire de façon criminelle. Une place particulière est accordée à "Unité Radicale" placée sur le devant de la scène le 14 juillet dernier. L'organisation, l'histoire et les minables faits d'armes de ces clans factieux qui n'ont que la violence comme argument sont décrits dans un livret d'une dizaine de pages à commander contre la somme de 3 euros à **Ras l'Front Montbéliard BP 81123 25201 MONTBELIARD** Cedex qui prépare un autre fascicule sur la très réactionnaire AGRIF.

Saddam réélu à 100%

PLUS FORT QUE
MON POTE CHIRAC



SEBorrhée

Dans une discothèque à Bali

ÇA BOUME ?



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L DALSTEIN / J. FORTCHANTRE / M, JEAN
B. SCHAEFFER / SEB / A. ET D. WALTER

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
 de SOUTIEN Euros
 Faibles ressources (selon possibilités) . . .

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Abonnement à retourner à : **A CONTRE COURANT**
BP 2123 68060 MULHOUSE cedex

avec chèque à l'ordre de: **A CONTRE COURANT**
(CCP Chalons en Champagne 3 553 83 L)

A CONTRE COURANT

1 RUE HUGO

F-52100 BETTANCOURT-LA-FERREE

Routage 206 - Dispense de timbrage

Directeur de publication : JEAN FORTCHANTRE
CPPAP N° 70783 Imprimerie spéciale

Sommaire

Page 1	Edito
Page 2	Le peuple argentin se soulève
Page 3 à 5	Fait religieux à l'école (rapport Debray)
Page 6	Lettre ouverte au ministre de l'E.N.
Page 7	A propos d'Ecole Emancipée
Page 8	Retraite et fonds de pension (suite)
Page 9	Communiqués de presse
Page 10	Appel à soutien - Poison violent !
Page 11	De notre servitude involontaire
Page 12	Salauds de pauvres ! - Un CD antinucléaire
Page 13	Rencontres et Lectures
Page 14	SEBorrhée

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour te 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>

Courriel : courrier@acontrecourant.org